Formation

Mission

La Commission formation a pour mission :

- **de proposer annuellement au Conseil un programme de formation adapté aux attentes professionnelles des réviseurs d'entreprises accompagné d'une sélection méticuleuse d'orateurs de qualité. Lors de la conception du programme de formation, la Commission se base sur des sujets d'actualité, les besoins de la profession, l'intérêt porté à certains sujets et sur l'exclusivité de certaines thématiques (c.-à-d. des séminaires proposés uniquement par l'IRE) ;**
- **de garantir l'organisation et le contrôle qualité des séminaires notamment au moyen d'évaluations ;**
- **d'assurer le suivi des développements internationaux en matière de formation permanente (FEE Education Working Party – IFAC – IAESB), ainsi que la vérification et la surveillance de la cohérence de la norme sur la formation permanente ; par ailleurs, dans le cadre de l'approbation préalable du programme de formation des cabinets de révision : analyser les dossiers soumis et, le cas échéant, en débattre en Commission afin de parvenir à une décision collégiale.**

5.752

personnes

ont participé à une activité de formation en 2018

Un record absolu !



Gisèle VANDEWEERD, Présidente de la Commission Formation permanente

Composition de la Commission

Présidente : Gisèle VANDEWEERD

Membres : Fabio DE CLERCQ, Annie DE WILDE, Faska KHROUZ, Fernand MAILLARD, Luc OEYEN (depuis octobre 2018) Luc RAVERT, Wendy SAMAN, Luc R. VAN DEN ABBEELE, Bernard VAN DEN BORRE, Wim VAN GASSE, Lodewijk VERCAMMEN (jusqu'au septembre 2018) en Christel WYMEERSCH

Secrétariat: Stef VAN ATTENHOVEN

